



Nos acquis 2019

«Un syndicalisme d'action tourné vers l'avenir !»

Laurent Saint-Affre, président.

«Le début de l'année 2019 a été marqué par les élections Chambre d'agriculture avec un score une nouvelle fois honorable de la liste FDSEA-JA qui donne toute la légitimité à nos réseaux. Différentes actions ont pu être menées dans l'intérêt de notre agriculture départementale et de nos territoires ruraux. Pour cela, nous avons rencontré la préfecture, la DDT, les ministères, les parlementaires, les élus départementaux (Département, communautés de communes). Sur le dossier Loup, nous avons obtenu des avancées avec une implication forte. Sur les EGALim et les marchés, tout n'est pas encore satisfaisant mais le chantier reste ouvert. Concernant les aléas climatiques, le thème était au centre de notre dernière assemblée générale. C'est un sujet de fonds qui reste à travailler pour les années à venir. Il y a eu aussi une nette amélioration concernant les dates de paiements PAC. S'agissant des retraites agricoles, la mobilisation du réseau a permis d'obtenir des avancées mais il reste encore des choses à faire, nous restons sur notre faim. Pour l'avenir, nous sommes attentifs et participatifs aux discussions relatives à la nouvelle PAC. Nous serons présents sur ce dossier, à Rodez, Bruxelles et Paris. Nous devons aussi recréer un lien de proximité à propos de la restauration hors foyer, pour atteindre les 40 % d'approvisionnement local. Nos réseaux vont s'impliquer pour cet objectif. Enfin, l'agriculture est trop souvent montrée du doigt par des minorités ignorantes. Par le biais du groupe CoSE créé l'an dernier, les acteurs agricoles du département souhaitent s'unir pour communiquer objectivement sur notre métier, auprès, et pour les consommateurs !».

«Du prix, du prix... et de l'origine !»

Valérie Imbert, secrétaire générale de la FDSEA

«Le prix reste notre priorité ! Pour l'ensemble de nos filières, le prix doit être au rendez-vous pour rémunérer justement et dignement les producteurs et pour donner envie aussi aux jeunes et aux moins jeunes de s'installer en agriculture. La loi EGALIM commence à porter ses fruits. Dans plusieurs filières, en lait de vache et en viande bovine notamment, nous avons obtenu que le coût de revient des éleveurs soit intégré au prix. La tendance commence à s'inverser et petit à petit, les producteurs s'organisent pour peser dans les débats. C'est un travail de longue haleine qu'il faut poursuivre. Quand on s'implique, on a des résultats ! Nous l'avons constaté aussi dans la démarche Eleveur & Engagé qui, elle aussi, contribue à la valorisation des prix dans nos élevages.

Bien sûr, il y a aussi le sujet de l'origine des produits. J'invite chacun à interroger, quand il va au restaurant par exemple, à demander l'origine notamment de la viande qui lui est proposé. Cela les encouragera à se tourner vers le local. On voit là aussi un changement de comportement dans l'approvisionnement notamment des cantines des établissements scolaires qui joue la carte de la proximité. Nous devons poursuivre notre communication en ce sens».

Aides PAC : «l'Aveyron premier département bénéficiaire»

Benoît Fagegaltier, vice-président.

«La PAC injecte 255 millions d'euros chaque année en Aveyron. Notre département est le premier bénéficiaire....

Cette enveloppe annuelle se décompose ainsi, 110 millions d'euros pour les paiements découplés (paiement de base, redistributifs vert et JA), 50 millions d'euros pour les aides couplées animales et végétales et 95 millions d'euros pour les ICHN.



VALORISER NOS PRODUCTIONS : prix et origine

- Démarche « Éleveurs engagés » : +11 millions d'euros pour ces éleveurs en France
- Action contre les traités internationaux (CETA et MERCOSUR)
- Possibilité de sanctionner les achats de produits agricoles à un prix abusivement bas
- Prise en compte des indicateurs de coût de production dans la construction du prix
- Contrôles et sanctions possibles de l'Etat contre les pratiques commerciales déloyales des opérateurs de l'aval
- Mention lisible de l'origine des viandes et du lait sur l'étiquetage (expérimentation) et sur les publicités promotionnelles hors point de vente



LA PAC EN AVEYRON : 255 millions d'euros par an !

- 110 millions d'euros pour les paiements découplés (paiements de base, redistributifs vert et JA)
- 50 millions d'euros pour les aides couplées animales et végétales
- 95 millions d'euros pour les ICHN



AGIR SUR LA compétitivité

- Détaxation du GNR
- Accompagnement dans la construction et l'aménagement de bâtiments d'élevage : 13 millions d'euros par an en Aveyron, soit 1 tiers de l'enveloppe régionale
- Accompagnement des agriculteurs par la formation avec plus de 60 journées de formation par an : Télépac, zones vulnérables, loup, négociation BV, structures...
- Prolongement du crédit d'impôt bio jusqu'en 2020 et montant porté à 3500 € soit 1000 € de plus qu'en 2018



PROTÉGER LES agricultrices et les agriculteurs

- Allongement de 2 à 8 semaines de la durée minimale d'indemnisation du congé maternité des agricultrices
- Engagement contre l'agribashing
- Création de CoSE, association pour faire le lien entre la société et le monde de l'élevage
- Retrait des cartes de « fermes-usines » après action en justice
- Interdiction des interventions de L214 dans les établissements scolaires
- Engagement de l'Etat pour sanctionner les intrusions dans les élevages
- Loup : reconnaissance de zone difficilement protégeable, unique en France
- Hausse du plafond de loups à prélever de 10% à 19%, soit 100 loups
- Tirs facilités



FAIRE FACE AUX aléas

- Sècheresse 2018 : 9 millions d'euros ont été attribués aux exploitations du nord et l'ouest du département, 2 communes ont été reconnues sinistrées suite à de forts orages, rattrapage de 38 dossiers et exonération de la TFNB (taxe foncière non bâti) pour tout le département
- Augmentation des acomptes PAC 2019 y compris pour les dossiers contrôlés
- Organisation d'opérations d'approvisionnement de paille

Le syndicalisme se bat pour notre métier ! Défendre les agriculteurs au quotidien, faire évoluer les lois et apporter des améliorations...

Loi EGAlim : «une bonne direction malgré tout»

Dominique Fayel, membre du bureau FNSEA.

«Un temps sera consacré au bilan des EGAlim sur le stand FNSEA du Salon de l'agriculture. Aujourd'hui, ce bilan est incomplet. Mais, malgré tout, les choses vont dans la bonne direction, dans des secteurs plus que d'autres. C'est le cas du lait de vache, de chèvre notamment. Selon la FNPL, «le gain EGAlim» est évalué à plus 10-20 euros la tonne de lait, avec un effet direct au producteur. Hélas, la loi est peu efficace pour la viande bovine, secteur où les entreprises sont fragiles, entre production et distribution. Globalement, le climat des négociations commerciales est plus favorable, les esprits changent. Pour la RHD, cela bouge un peu avec l'obligation de 50 % de produits de qualité en 2022, en lien avec la loi EGAlim. Il y a désormais plus de démarches contractualisées, avec la prise en compte de l'origine, de la proximité. C'est une bataille que l'on est en train de gagner car c'est le consommateur qui l'exige. La distribution change de modèle de commercialisation, avec la fin des hypers, plus de magasins producteurs, la vente sur internet... L'origine, la différenciation, la qualité, tout cela bouleverse la donne pour les distributeurs. Et les mentalités évoluent chez le consommateur. A noter que le relèvement du seuil de vente à perte a stoppé la guerre des prix, autre aspect positif de la loi EGAlim !»

Compétitivité : «performances et formations pour tous»

Marie-Amélie Viargues, secrétaire générale-adjointe.

«La détaxation du GNR (gazole non routier) concerne l'ensemble des exploitations agricoles du département. Cela peut passer inaperçu mais cet acquis impacte favorablement au quotidien nos charges de mécanisation ! Autre remarque, le plan d'accompagnement dans la construction et l'aménagement des bâtiments d'élevage amène pas moins de 13 millions d'euros par an en Aveyron. C'est le tiers de l'enveloppe régionale. Nous accompagnons également l'ensemble des agriculteurs du département par la formation, avec 60 journées de formation chaque année. C'est l'occasion pour la FDSEA de rencontrer l'ensemble de ses adhérents sur des thèmes de formation comme Télépac, les zones vulnérables, le loup, la négociation bovins viande, les structures... Enfin, il faut aussi noter le prolongement du crédit d'impôt bio jusqu'en 2020, et un montant désormais porté à 3 500 euros, soit 1 000 euros de plus qu'en 2018 !»

Aléas climatiques : «la FDSEA toujours sur le terrain !»

Marie-Amélie Viargues, secrétaire générale-adjointe.

«La FDSEA a travaillé sur le dossier sécheresse 2018, versé en 2019, avec une enveloppe de 9 millions d'euros pour les communes concernées du nord Aveyron et de l'ouest du département. Il y a eu le rattrapage de 38 dossiers l'automne dernier, au sujet du rabaissement du taux de perte du produit brut d'exploitation, de 13 % à 11 %. Ce nouveau seuil a permis de récupérer ces dossiers écartés du dispositif calamités agricoles. Il faut aussi noter l'exonération de la TFNB obtenue début 2019 pour la sécheresse 2018. La FDSEA a également organisé l'approvisionnement de paille en 2019, lors de la sécheresse de cette même année. Nous avons aussi obtenu un acompte PAC de 70 %, au lieu de 50 %, en octobre 2019, suite à la sécheresse de 2019, versé pour tous, même pour les exploitations contrôlées. Il faut aussi souligner que les missions d'enquête sécheresse se déroulent sur le terrain avec la FDSEA, la DDT et la Chambre d'agriculture, avec l'objectif de rassembler le maximum de dossiers possibles. Enfin, nous pouvons également évoquer les missions d'enquête calamités agricoles de janvier 2020, toujours en cours, pour les apiculteurs, et les orages d'août dernier sur le secteur de Saint-Côme d'Olt. C'est là-aussi un travail mené en commun entre la DDT, la Chambre d'agriculture et la FDSEA.»

Loup : «reconnaissance de la zone difficilement protégeable»

Thierry Agrinier, secrétaire général-adjoint.

«La FDSEA travaille dans le cadre de la mission Loup, avec notamment la Chambre d'agriculture, depuis plusieurs années. Suite au résultat d'une étude de l'INRA, nous avons obtenu, pour l'Aveyron, la reconnaissance de la zone difficilement protégeable. Elle permet le tir de défense simplifié sur cette zone et celle de l'AOP Roquefort pour les éleveurs victimes d'attaques de troupeau et de la présence du loup. Ce tir peut être fait par l'éleveur détenteur d'un permis de chasser, ou d'une tierce personne détentrice d'un permis de chasser. Il faut aussi rappeler que le taux de prélèvement du loup en 2020 a été fixé à 17 % des recensements, comme en 2019. Nous évoquerons plusieurs questions sur ce sujet général lors de la visite du préfet référent national loup le jeudi 20 février dans le sud Aveyron» (lire aussi en page 2).

Agribashing et groupe CoSE : «mieux considérer le métier d'agriculteur»

Germain Albespy, secrétaire général-adjoint.

«Nous avons participé à la création du groupe CoSE, association pour faire le lien entre la société et le monde de l'élevage. Les membres fondateurs sont le CAF et le GDS, avec l'essentiel des OPA de l'Aveyron et une soixantaine d'agriculteurs. Les statuts de l'association ont été déposés fin 2019. CoSE illustre notamment notre engagement contre l'agribashing, les intrusions dans les élevages, les attaques contre les agriculteurs, leurs pratiques, les vols, voire les violences. Nous avons obtenu l'interdiction de diffuser des documents de L214 dans les établissements scolaires. Nous pouvons aussi parler de Déméter, la cellule de la gendarmerie nationale française, lancée en décembre dernier, en relation avec le ministère de l'intérieur, les préfetures. Son but est de protéger les agricultrices et les agriculteurs des agressions et intrusions sur les exploitations agricoles. La FDSEA Aveyron a déjà participé à une réunion Déméter. Mais il y a encore beaucoup de chemin à faire pour mieux considérer le métier d'agriculteur, avec le soutien de l'Etat ! Cette cellule ne réglera pas tout. Le groupe CoSE a travaillé avec l'inspection académique. Cette collaboration sera mise en pratique pour l'année scolaire 2020-2021 dans les classes de cours moyen, en lien avec le programme scolaire concernant la saisonnalité. Nous interviendrons sur ce thème à travers nos élevages, nos cultures, la vie à la ferme.»

PORTER NOS REVENDEICATIONS auprès des élus et des services de l'Etat

6 février Victoire aux élections Chambre d'Agriculture

13 mars Remise de la pétition des anciens à la préfecture

19 mars Rencontre du Préfet régional au sujet du loup à Cornus

9 mai Rencontre avec la Préfète sur divers sujets

27 mai Lancement de la campagne de communication sur le rôle et la place des femmes en agriculture

2 juillet Action MERCOSUR / CETA

8, 9 et 13 juillet Rencontre des députés au sujet du vote CETA

17 juillet Action DDT : contrôles PAC et dossier calamités suite à l'action du 17 juillet, les dossiers calamités ont pu être instruits avant la fin de l'été pour un acompte mi-septembre

2 et 28 août Rencontre avec Stéphane Mazars et Anne Blanc au sujet du vote CETA

20 août Relevés de prix des produits laitiers dans les GMS

22 août Rencontre avec la Préfète sur une exploitation

26 août Rencontre avec Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire sur le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)

26 septembre Rencontre avec Didier Guillaume Ministre de l'Agriculture

6 octobre Interpellation du Ministre de l'Agriculture sur les traités internationaux au Sommet de l'élevage

8 octobre Sensibilisation des consommateurs aux produits agricoles

21 et 22 octobre Installation de banderoles et rencontre avec la Préfète

mi-novembre Lancement du dossier calamités sécheresse 2019

25 novembre Venue du Ministre de l'Agriculture

»» Grâce à votre adhésion,
l'agriculture aveyronnaise
avance !



FDSEA DE L'AVEYRON

Carrefour de l'Agriculture - 12026 Rodez - 05 65 73 77 95
www.fdsea12.fr - twitter.com/FDSEA12